

APPRENTISSAGE

Le CONSEIL DEPARTEMENTAL des ARDENNES

RECRUTE

UN(E) APPRENTI AGENT DE MAINTENANCE POLYVALENT DES BATIMENTS

FORMATION : CAP MAINTENANCE DE PATRIMOINE
AFFECTATION : DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

LIEU : CHARLEVILLE MEZIERES
SERVICE ENTRETIEN MAINTENANCE EXPERTISE



MISSIONS : L'apprenti, sous la responsabilité d'un tuteur, aura pour mission de participer à des travaux de peinture et/ou de pose de placo contribuant à l'entretien, la rénovation ou la mise aux normes des bâtiments départementaux. Il sera amené à travailler au sein d'une équipe composée de 7 agents de maintenance dont les missions sont polyvalentes mais exerçant chacun dans des domaines de compétence différents. Le titulaire devra donc être en capacité d'intervenir dans plusieurs corps de métiers du bâtiment. Cette équipe intervient sur l'ensemble du patrimoine départemental ; les déplacements sont donc quotidiens et sur tout le territoire du Département des Ardennes. L'apprenti sera formé sur les activités suivantes :

- **Réaliser des chantiers de rénovation**
- Participer à la préparation du chantier avec son chef de pôle : anticiper sur les métrés (quantifier les besoins en matériaux), prévoir les matériels nécessaires, et envisager le délai de réalisation
- Proposer des solutions techniques soit pour la mise en œuvre de nouvelles techniques, soit pour l'utilisation de nouveaux matériaux
- Préparer tous matériaux, outillages, fournitures diverses permettant la bonne exécution du chantier
- Maîtriser les techniques de mises en œuvre des matériaux de construction
- S'assurer du bon déroulement des différentes du chantier et informer le chef de pôle de l'avancement et de toute difficulté rencontrée
- S'assurer de la gestion, du tri et de l'élimination des déchets issus du chantier
- Etre attentif à la consommation des différents produits et matériaux
- **Prendre en charge une demande d'intervention**
- Diagnostiquer les dysfonctionnements et corrélés avec la demande d'intervention transmise par le chef de pôle
- Etre en capacité de prévoir les fournitures et outillages nécessaires à la réalisation de l'intervention
- Prendre l'initiative d'une intervention de maintenance provisoire immédiate dans le but de neutraliser le dysfonctionnement
- Proposer au chef de pôle une méthodologie pour une réparation définitive du dysfonctionnement
- Mise en œuvre de la réparation dans la limite de ses capacités techniques
- S'assurer de la mise en décharge appropriée des équipements ou consommables remplacés
- Renseigner la fiche d'intervention (solution mise en œuvre, fournitures utilisées, temps passé, et observations si besoin) afin de valoriser l'intervention



- **Connaître le matériel, l'outillage et les produits et les matériaux utilisés**
- Contrôler l'outillage et le matériel avant utilisation, s'assurer de son bon état de fonctionnement, informer le chef de pôle de tout dysfonctionnement pour prendre les mesures qui s'imposent
- Assurer la maintenance courante de l'outillage mis à sa disposition (nettoyage, maintien en état, voire réparation si possible)
- S'assurer que le véhicule de service est en bon état d'utilisation, qu'il soit en maintenu dans un état de propreté correct et que le niveau de carburant respecte les règles générales d'utilisation
- Prendre connaissance des fiches produits utilisés afin de prendre toutes les précautions nécessaires à une utilisation en toute sécurité et porter les EPI adéquats aux tâches effectuées

- **Contribuer à la gestion du stock**
- Participer activement à l'inventaire semestriel des différents stocks (consommables électriques, plomberie, quincaillerie, serrurerie et peinture) et faire des propositions d'amélioration
- Assurer le nettoyage des locaux de stockage
- Assurer le bon rangement des stocks ainsi que leur identification
- Contrôler les dates de péremption de certains produits, et isoler les produits périmés
- Alerter le chef de pôle si un niveau de stock semble bas afin de procéder aux commandes si nécessaire

- **Missions occasionnelles : polyvalence et disponibilité pour des besoins ponctuels de la collectivité**
- Participer à l'installation de nouveaux équipements de loisirs, de mobilier, ou tout autre équipement.
- Apporter sa contribution sur certains sites permettant la mise en valeur de la collectivité.
- Participer à la mise en place de certains événements à caractère exceptionnel.
- Participer à la polyvalence des travaux en support de l'Equipe Mobile en cas de besoin.
- Possibilité de participer à des actions en dehors de ses activités courantes pour les besoins du service (par exemple: travaux de finition ou de mise en conformité pour permettre d'obtenir un avis favorable d'ouverture au public),
- Participer aux opérations de déneigement manuel dans le cadre de la viabilité hivernale.
- Participer à des travaux consécutifs à des catastrophes naturelles.

DIPLOME

La formation visée est celle du CAP maintenance de patrimoine

Renseignements au : 03.24.52.58.37
Patricia JAROMIJ / service MPEC / DRH